



Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres



Observations sous-marines et préconisation de gestion dans la grande baie de la Galite

Petites îles de Méditerranée 08

Mai 2008

Par : Michel Tillmann
Conservatoire du Littoral



MOTS-CLES :

Tunisie, Galite, gestion, milieu marin, biodiversité, posidonie, cymodocée, herbier, épave, zone de mouillage, viviers à langoustes, digue, aménagement.

RESUME :

La gestion de la baie de la Galite se révèle primordiale, vu sa grande fréquentation par de nombreux acteurs ainsi que sa vocation d'abri.

Les herbiers de posidonies et de cymodocés sont soumis à des menaces inhérents au mouillage et aux viviers à langouste posés sur le fond. Cependant, cet impact reste à évaluer.

La présence d'une épave est également à prendre en compte dans les modes de gestion à préconiser, du fait qu'elle présente un attrait majeur pour les plongeurs et une gêne pour les manœuvres des embarcations.

Une zone de mouillage doit être définie, afin d'éviter de réels dégâts sur l'herbier et sur les populations de grandes nacres, très présents dans la partie Est de cette baie.

Enfin, la restauration de la digue en partie effondrée à l'intérieur de la baie et de la zone de manœuvre (important dépôt de matériaux, en particulier le long de la digue) ainsi que l'aménagement du port sont des actions prioritaires. De tels travaux d'aménagement seront coûteux et lourds (restauration et renforcement de la digue, dégagement du chenal, de la zone de manœuvre et d'accostage, installation d'un ponton grue de forte capacité, réaménagement de la calle).

INTRODUCTION :

Prévue du 1er au 9 mai 08 ; **Effective** du 1er au 10 sur l'île de la Galite pour cause météo.

Une équipe plus conséquente de plongeurs scientifiques était prévue pour participer à cette mission. Le faible nombre de plongeurs a induit un survol des enjeux de gestion (mouillage, port, épave) pour privilégier la partie connaissance biologique (voir rapport Harmelin).

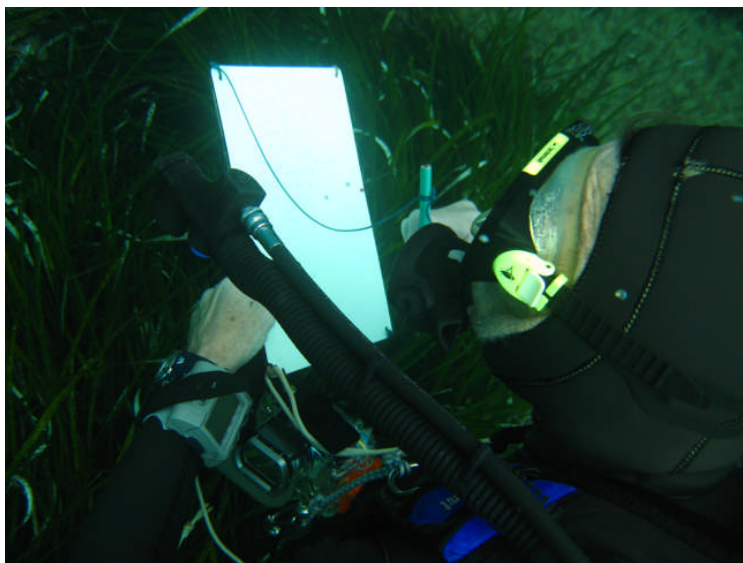
Une plongée supplémentaire a été effectuée avec Sabah Guellouz sur la zone où sont immergés les viviers à langoustes des pêcheurs.

NOTES POUR UNE PROCHAINE MISSION

Prévoir les autorisations de prises de vues sous-marines.

Disposer des équipements de plongée.

1 - TYPES DE PONGEES EFFECTUEES



Transects herbier de posidonie



Epave cargo



Zone de mouillage 1



Zone des viviers (1 MT et SG)

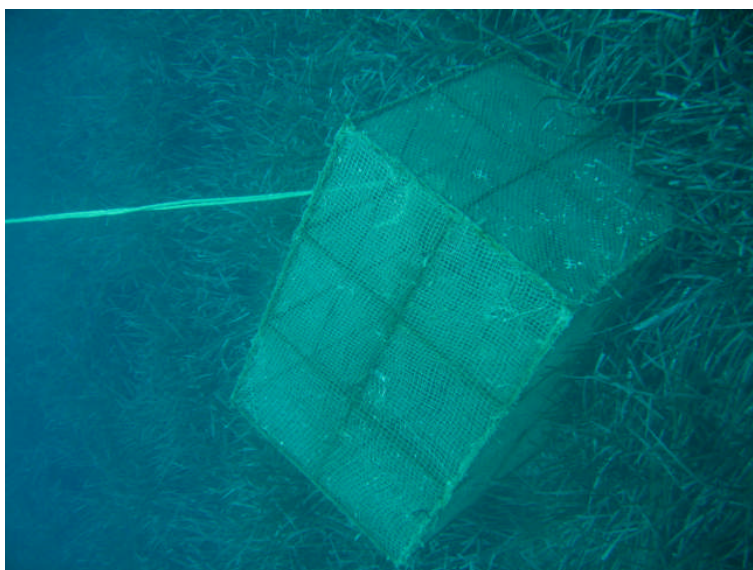


Sabah Guellouz



Séance photo Est baie

2-ZONE DES VIVIERS A LANGOUSTES



Plongée 26 m, lieu ouest baie proche du port, mise à l'eau sur un casier vide. Cage d'un mètre de cote, relie par un bout lesté d'une pierre à 5 ou 6 m puis surface par flotteur



Herbier troué, les formes géométriques laissent à penser que ce ne sont pas les casiers qui ont occasionnés ces dégâts.

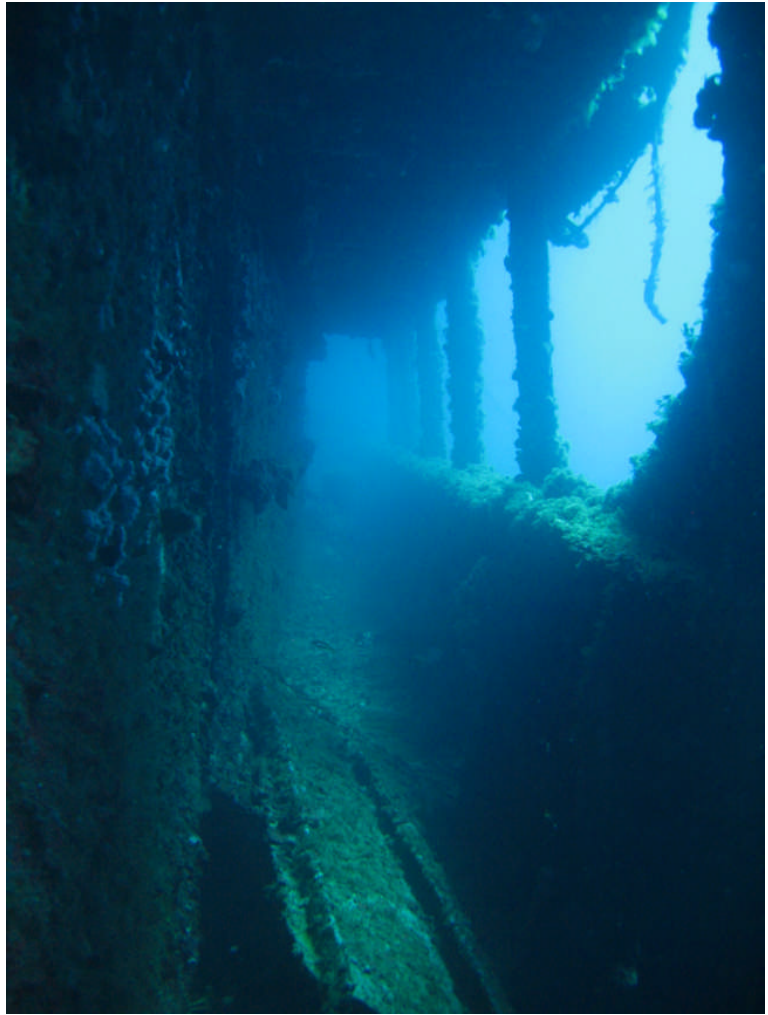


Navigation au nord vers second casier 16 m vide aussi, la pierre lest posée contre une nacre, Même système de lest. Herbier moins percé.
Poursuite de la navigation vers le nord, à partir de 6 m herbier de posidonies remplacé par herbier à cymodocées sur sable. Puis bordure rocheuse.

CONCLUSIONS

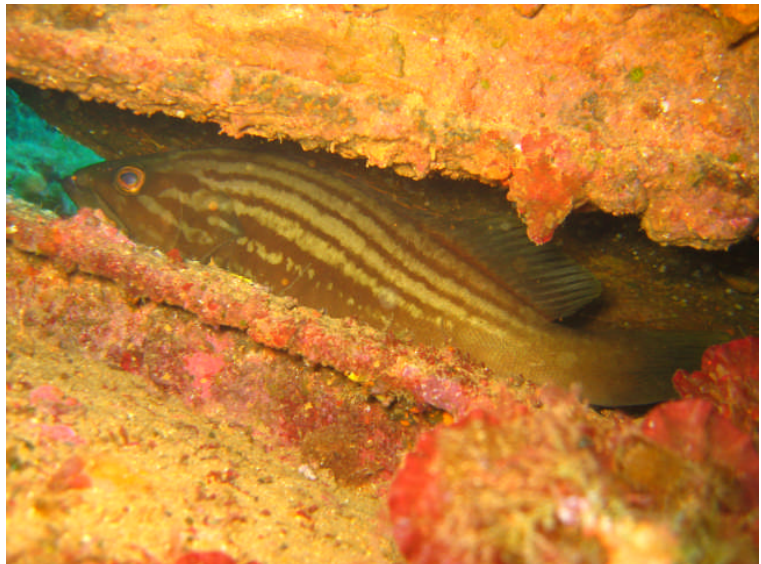
D'autres plongées seraient nécessaires pour évaluer l'impact réel des viviers sur l'herbier. En tout cas des investigations seraient utiles pour comparer l'évolution d'une zone non utilisée et une zone où les casiers sont posés.

3-EPAVE DE LA BAIE DU PORT



Fond à 30m : Pt GPS : N 37° 31' 136 : E 08° 56' 272 :

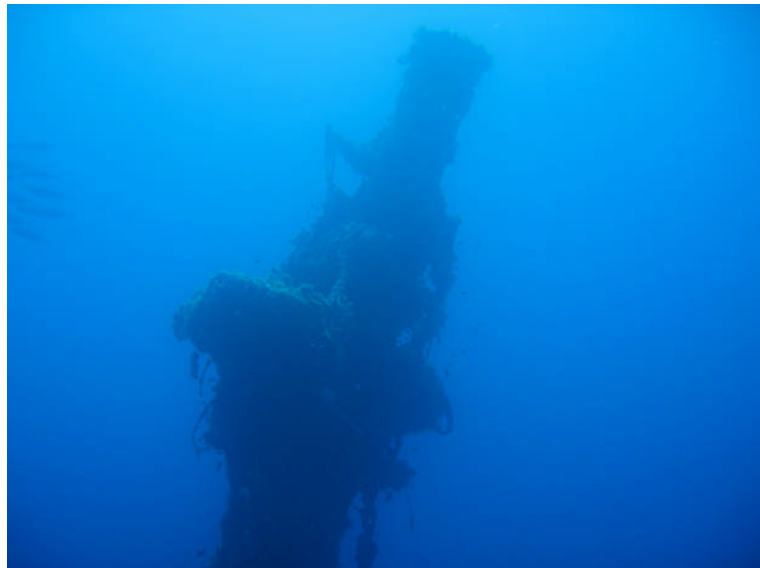
Ces plongées ont surtout permis de faire le point sur son occupation par les badèches (environ 30 individus, mais l'occupation semble irrégulière) et plus généralement la biodiversité. (voir cr JG Harmelin)



En ce qui concerne l'intérêt de cette épave pour les plongeurs, il est évident qu'elle a toutes les qualités pour faire un centre d'intérêt majeur :

- Sa position bien à plat solidement posée au fond.
- La profondeur maxi est de 30 m, le pont du navire est à 20 m et le haut du mât à 9 m.
- Sa longueur approximative de 70 mètres permet de la parcourir en entier dans un temps raisonnable pour la sécurité.

Il suffit pour s'en persuader de voir le nombre des engins de pêche qui sont accrochés dans les structures.



PROPOSITIONS

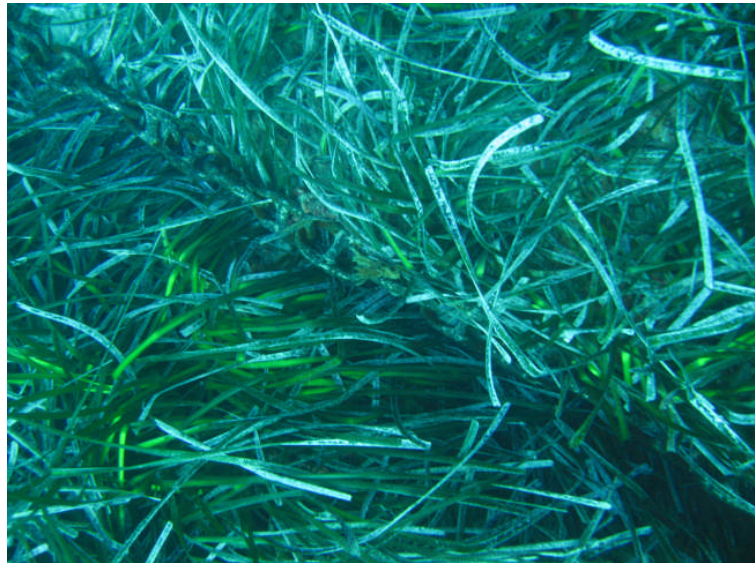
Une bouée de signalisation pourrait être amarrée sur l'épave pour interdire la pêche, permettre de guider les plongeurs et éviter le mouillage .

4-ZONE DE MOUILLAGE

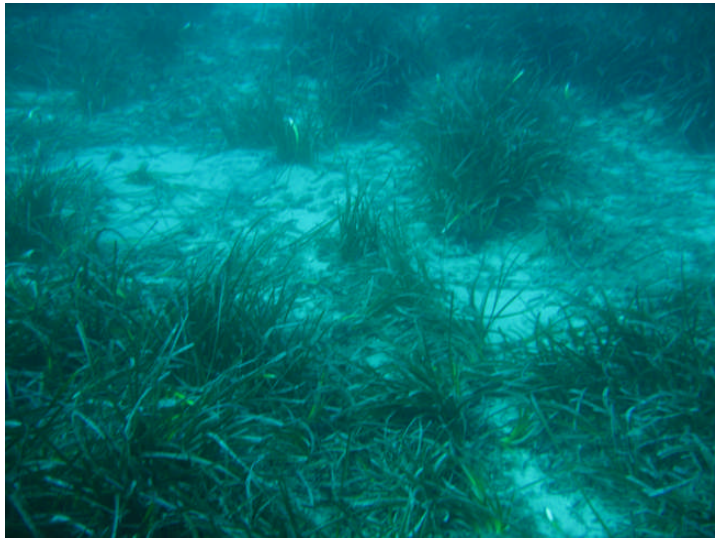


4 mai 2008 après-midi - Pt GPS : N 37° 31' 292 ; E 08° 56' 393 :

Départ entre le coffre et le vieux quai, descente sur un mouillage fixe



constitué d'une vingtaine de mètres de grosse chaîne et une grande ancre sur un **fond de 14 m**,



l'herbier est ajouré et cahotique ;

Cap au 70 :

Fond 11m posidonies remplacées progressivement par des cymodocées ;



Fond 9m Sable et cymodocées ;

Fond 7m Idem ;

Fond 6m stollons déchaussés ;

Après 18' cap au 160 ;



A 22' fond 7m dépression d'un diamètre d'environ 10m où des stollons arrachés sont regroupés ;

Après 23' et par -7 m cap au 250 ;

Après 33' par -13m l'herbier est mixte, cymodocées et posidonies ;

Après 35' herbier de posidonies ajouré à 50% ;



Après 42' retour à l'ancre de départ.

CONCLUSIONS

Des investigations précises seront nécessaires pour une meilleure définition de la zone où le mouillage est déjà pratiqué sans trop de dommages. Dans la partie est de la zone la présence de Grandes nacres limitera la possibilité de mouiller dans les petits fonds.

5- LE PETIT PORT NORD-OUEST DE LA BAIE



CONSTATATIONS

Plongée 5 m, petit port partie sud (jetée effondrée)

Proche du quai au centre à environ 15 m un rocher de 4 m² pointe à 2 m sous la surface

Un autre plus étendu et plus au centre du port est aussi à 2 m

La jetée est sur sa face intérieure port bordée d'un éboulis de pierres en pente de 45°.

La digue était équipée d'anneaux et bittes d'amarrage pour accueillir un nombre de bateaux de l'ordre de la dizaine.



En continuant vers l'est 4 gros blocs de 1,5m de côté sont tombés de la jetée, ils affleurent presque.



Ensuite un ensemble de deux couches de blocs de béton sont couchés sous la surface



La partie haute est faite de 10 blocs de 1,5m de côté. La partie inférieure est composée de grands blocs de 6m x 1,5 x 1,5, certains sont disloqués. Les enrochements du bout sont composés de gros blocs



Il semble qu'une vieille épave métallique occupe l'entrée du port par moins 5m

CONCLUSIONS

Le port actuel se limite à un emplacement le long du quai au fond de l'enceinte, où les bateaux, principalement de pêcheurs viennent se mettre à quai lorsque la houle agite la baie proche.

La digue construite s'est en partie effondrée à l'intérieur de l'enceinte, ce qui atteste de ce que peut être la violence de la mer à cet endroit, et limite l'usage qui peut en être fait.



La chute de la digue s'est accompagnée d'un important dépôt de matériaux à l'intérieur s'étendant depuis la surface jusqu'au fond avec une pente de 45°. Cette absence de fond le long de la digue empêche l'usage des anneaux et bittes d'amarrage qui y étaient aménagés, et limite fortement la zone de manœuvre des embarcations



Si la nécessité de donner une capacité plus importante au port était reconnue par les divers services concernés (armée, pêche, environnement, équipement), il y aurait lieu d'envisager des travaux lourds.

Pour le dégagement de l'enceinte, un ponton grue de forte capacité, capable de déplacer des blocs de béton de 14 m³ sera nécessaire, ou alors il faudra disloquer, les blocs existants, les réemployer pour renforcer la digue par l'extérieur ce qui nécessitera aussi des moyens lourds.

Deux rochers (-2m) au centre du chenal devraient être étêtés pour assurer une circulation plus sécurisée pour des bateaux au tirant d'eau supérieur à deux mètres

A notre avis cet endroit ne peut être considéré que comme un abri côtier à usage limité aux périodes de petit temps, ses capacités d'accueil peuvent être renforcées en quantité d'embarcations accueillies, mais il semble illusoire de penser renforcer la capacité de protection en rehaussant la digue.

La calle de halage devra être reprise pour permettre de tracter à terre les embarcations légères. En particulier son niveau bas devra être descendu assez nettement sous le niveau de la mer en tenant compte des cotes les plus basses du marnage qui perceptibles dans cette île.

D'autre part cet abri semble du fait de la courantologie être le réceptacle de sédiments, posidonies mortes ce qui entraînera sans doute la nécessité de curages réguliers.